

Travail et bénévolat

Pratique exemplaire - 7

Orientation et formation des bénévoles

Donnez-vous suffisamment d'informations à vos bénévoles ?

Si l'on questionne vos bénévoles sur les objectifs et les programmes de votre groupe, seront-ils en mesure de répondre ?

Tous les bénévoles doivent connaître l'histoire, la mission et la structure de votre organisme. L'image de votre groupe se trouve améliorée lorsque vos bénévoles doivent répondre à des questions concernant leur travail. Et, plus important encore, les bénévoles pourront mieux identifier leur place dans votre organisme et de quelle manière ils y contribuent.

Chaque bénévole a besoin de formation et d'informations concernant leur mission. Par exemple, les nouveaux membres du conseil d'administration peuvent avoir besoin de prendre connaissance des procès-verbaux des réunions précédentes; ils peuvent avoir besoin d'une formation qui leur permette de comprendre les états financiers. Un entraîneur sportif peut avoir besoin de formation pour enseigner aux enfants les compétences nécessaires pour se servir du ballon. Un nouveau coordinateur d'activités spéciales aura besoin d'informations sur les activités précédentes. Les bénévoles, dans leur ensemble, doivent bénéficier d'une session d'orientation à votre groupe mais chacun d'eux doit pouvoir bénéficier d'actions de formation particulières. Permettre aux bénévoles de suivre des formations tout au long de l'année les aidera à continuer à s'intéresser à leur travail.



Nos pratiques exemplaires sur la gestion des bénévoles se fondent sur le Code canadien du bénévolat.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce Code en consultant www.benevoles.ca.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

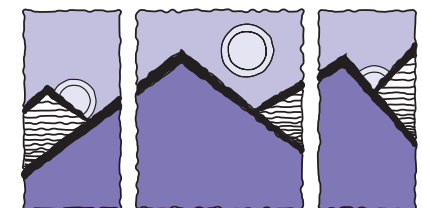
Le Centre d'action bénévole du Yukon

Tél. : 867-456-4304

Fax. : 867-456-4302

Courriel : info@volunteerbureau.yk.ca

Internet : www.volunteerbureau.yk.ca



CENTRE DE BENEVOLAT DU YUKON